

**6 Économie**

**Soutien à l'entrepreneuriat des jeunes**

**Ils ont l'opportunité d'être accompagnés par l'Etat**

FA.  
Libreville/Gabon

**SUR** requête du ministre du ministre de la Promotion des petites et moyennes entreprises, chargé de l'entrepreneuriat national, Biendi Maganga Moussavou, le Coordonnateur général du Bureau de coordination du Plan stratégique Gabon émergent (BCPSGE), Liban Soleman, a rencontré, vendredi, les entrepreneurs et les porteurs de projets, à l'espace PME. But, échanger sur les opportunités qu'offre le PSGE sur la question de l'entrepreneuriat. Avant d'entrer dans le vif du sujet, le Coordonnateur général a introduit l'engagement du gouvernement à soutenir les entreprises ga-

bonaises, à travers la mise en place d'un Plan de relance de l'économie reposant sur cinq principaux objectifs. Il s'agit, notamment, de la réduction du déficit public et de la dette publique, du solde de la balance des paiements, de l'augmentation du taux de croissance et de la création d'emplois. Il s'est, ensuite, penché sur les filières propices et porteuses d'opportunités, notamment celles de la forêt-bois, de l'agriculture, de la pêche, du tourisme, des mines, du numérique, de l'immobilier et des hydrocarbures. Abordant le thème du jour, l'orateur a indiqué que « pour les entrepreneurs, il y a une opportunité assez claire, celle de se faire accompagner. L'Etat a mis en place un



Photo : F.A.



Photo : F.A.

**Le Coordonnateur général de PSGE, Liban Soleman en s'adressant aux entrepreneurs (photo de droite) déterminés à savoir plus sur les opportunités du PSGE.**

incubateur national pour cela. Et l'Espace PME aussi, qui a été initié et lancé, est un véritable centre de ressources qui aidera le tissu économique gabonais à plus et à mieux entreprendre.» Ce qui cadre avec l'ambition du

chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, qui disait : « Depuis mon arrivée au pouvoir en 2009, j'ai établi un programme ambitieux de réformes économiques en vue d'une prospérité future. Nous devons diversifier notre éco-

nomie sur un mode durable. Tel est l'objectif du programme Gabon émergent qui guidera notre développement. » Afin de booster les jeunes qui ont du mal à se lancer dans le monde de l'entrepre-

neuriat, faute de moyens financiers, le gouvernement, selon le coordonnateur du PSGE, veut mettre en place un fonds de garantie pour les banques.

« Le ministre des PME travaille de manière très étroite avec le secteur financier. Ils sont en train de développer un fonds de garantie pour les banques, afin qu'elles puissent financer les entrepreneurs et les PME. De l'autre côté, toute la politique de préférence nationale dans le Plan de relance économique initié par le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, est assez claire. C'est la préférence nationale qui va être prioritaire dans le cadre de la sous-traitance des marchés publics, en appliquant le Code des marchés publics national », a assuré le coordonnateur du BCPSGE.

**Sécurité et normes sur les installations électriques**  
**Quel est le but de la Consuelec ?**

FA.  
Libreville/Gabon

**DANS** le cadre de la relance de ses activités, la Confédération gabonaise pour la sécurité des usagers de l'électricité (Consuelec) a tenu une réunion, le 28 mars dernier, au siège de l'organisation, sis aux ACAE. Y ont pris part, les représentants du ministère de l'Eau et de l'Énergie et de nombreux opérateurs du secteur. On note l'absence de la Société gabonaise d'énergie et d'eau du Gabon. Cette rencontre avait pour

but d'édifier les différentes parties sur les missions de ce regroupement de professionnels et de représentants des consommateurs mis en place à l'initiative du ministère de l'Énergie. « La finalisation du cadre réglementaire consacrant la reprise des activités de la Consuelec traduit la volonté politique des plus hautes autorités, qui placent le développement du secteur et l'accès universel à l'électricité au rang des priorités. C'est cette volonté impulsée par le président de la République, SE Ali Bongo Ondimba qui se trouve, aujourd'hui, matérialisée par le ministre d'Etat, ministre de l'Eau et de l'Éner-



Photo : F.A.

**Le président de la Consuelec, Arthur Daussy.**

gie après plus d'une décennie de gestation du dossier Consuelec », a indiqué, d'entrée, le directeur de cabinet du président de la Consue-

lec, Henry Charles Koumba Mikala. En effet, les activités de cette confédération sont détaillées par un cahier des charges et un plan d'action quinquennal. Celles-ci couvrant l'ensemble du territoire national touchent divers secteurs et visent, entre autres, le contrôle et l'inspection réglementaires des installations et appareillages électriques dans tout le Gabon; la délivrance des avis et attestations de conformité; le diagnostic de puissance électrique; les études d'impact énergétique des bâtiments en construction et les conseils en économie d'énergie et le suivi des

renovations. Selon le président de la Consuelec, « ce processus participatif se veut une démarche pédagogique visant à susciter l'adhésion volontaire de l'ensemble des acteurs aux exigences de sûreté, de sécurité et d'efficacité dans les différents usages de l'énergie électrique. Car, en effet, il faut rompre avec l'utilisation inappropriée de cette ressource essentielle, autant pour notre confort que pour le développement industriel du Gabon », a souligné Arthur Daussy. A cet effet, le gouvernement a signé l'arrêté n°0407/PM du 12 mai 2016, portant création, attributions et

composition de la Commission interministérielle pour la sûreté des installations électriques. Celle-ci est chargée de mettre en œuvre les sanctions prévues en cas de non respect des exigences administratives et techniques en vigueur, en matière de conformité des installations, matériels et équipements électriques. Au sortir de cette réunion, les acteurs économiques ont manifesté leur disponibilité à collaborer avec cette entité par la mise en œuvre du contrôle de conformité sur leurs installations électriques.

**Fin du Colloque international de Libreville sur le " Management, gouvernance et dynamique territoriales "**

**La recherche, pièce maîtresse de l'enseignant**

FA.  
Libreville/Gabon

**LE** Colloque international de Libreville (CIL) s'est tenu, du 23 au 25 mars dernier, à l'Institut supérieur de technologie (IST), afin de se faire une idée précise sur les initiatives et actions susceptibles d'impulser la dynamique et le développement dans les territoires. Cette édition, qui avait pour thème "Management, gouvernance et dynamique terri-

toriales : enjeux et défis", s'est penchée, dans son dernier atelier sur la carrière des enseignants-chercheurs. En effet, recrutés au niveau d'assistants, triste est de constater que plusieurs enseignants n'arrivent pas à évoluer en grade. Au point où certains sont surpris, à l'âge de la retraite, de n'avoir toujours pas progressé. « La carrière d'enseignant n'est pas seulement un statut d'enseignant. Mais un statut qui doit évoluer pour passer les différents grades, jusqu'au grade terminal qui est la ti-



Photo : F.A.

**Les participants à l'issue du Colloque international de Libreville.**

tularisation », a déclaré Bertrand Sogbossi Bocco du Bénin, professeur titulaire en Sciences de gestion.

Ainsi, pour progresser dans le statut d'enseignant, plusieurs preuves doivent être apportées lors d'un

concours. Mais la plus déterminante et qui conduit à la recevabilité du dossier du candidat est le nombre de ses publications scientifiques. Ainsi, l'enseignant doit avoir une identité scientifique. « Il peut être le meilleur pédagogue, enseignant applaudi par ses étudiants, avoir les plus hautes fonctions académiques. Ce sont des critères qui peuvent définir sa progression. Mais la pièce maîtresse, c'est la recherche », a souligné le Pr Sogbossi Bocco. Avant d'ajouter : « certains

diront que l'Etat ne nous donne pas assez de moyens. Mais si on commence, on peut amener l'Etat à s'intéresser à nous. Car, le dirigeant n'est pas forcément du domaine de la recherche, et ne connaît donc pas l'utilité de la recherche. » Selon les experts de ce domaine, la difficulté de publication se trouve aussi dans le choix et la manière d'élaborer le sujet. Ce colloque a donc été l'occasion pour des enseignants-chercheurs de se rafraîchir la mémoire sur la définition d'un sujet de recherche.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 31/03/2017	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,0737	1USD =	610,931	1 USD	635,314	<b>CAC 40</b>	31/03/2017	5 075,16
		CAD	1,4320	1CAD =	458,071	1 CAD	482,113	<b>DOW JONES</b>	31/03/2017	20 682,69
		JPY	119,3900	1JPY =	5,494	100 JPY	571,334			
		GBP	0,8618	1GBP =	761,148	1 GBP	794,282			
		CHF	1,0698	1CHF =	613,159	100 CHF	64 185,33			
		ZAR	13,8165	1ZAR =	47,476	100 ZAR	4 936,97			
		MAD	10,7497	1MAD =	61,021	1 MAD	63,45			
		CNY	7,3973	1CNY =	88,675	1CNY	91,34			
		KES	110,5300	1KES =	5,935	1KES	6,11			

  

<b>BRENT (IPE) US Dollars/Baril</b>		
<b>31 Mars 2017: 52,50</b>		

**CHANGEMENTS**

**COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 31/03/2017**

**Union Gabonaise de Banque**

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>